Objekttyp: **FrontMatter**

Zeitschrift: **Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse**

Band (Jahr): **4 (1912)**

Heft 7

PDF erstellt am: **25.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Berne, août et septembre — Quatrième année — 1912 — **N° 7**

REVUE SYNDICALE SUISSE

Organe de l'Union suisse des Fédérations syndicales

Paraît une fois par mois | Rédaction: Secrétariat de l'Union suisse des Fédérations syndicales, Kapellenstrasse 6, Berne | Abonnement: 3 fr. par an

SOMMAIRE:

	Page
1. *Le mouvement syndical suisse en 1911*	97
2. *La revision de la loi fédérale sur les fabriques*	100
3. *Grève générale et lock-out à Zurich*	104
4. *Les contrats de tarif chez les tailleurs et couturières en Suisse allemande*	107
5. *Risques des travailleurs dans l'industrie des fabriques en Suisse*	108
6. *Le pape et les syndicats chrétiens en Allemagne*	109
7. *L'ABC socialiste*	113
8. *Le samedi après-midi libre!*	115
9. *Faits divers*	116

Le mouvement syndical suisse en 1911.

II.

Administration et institutions de secours des Fédérations syndicales.

A plusieurs reprises déjà, nous avons fait remarquer qu'à peu d'exceptions près nos fédérations syndicales n'arrivent pas à suivre, dans leur développement, leurs fédérations sœurs d'Allemagne ou du Danemark. Il en est à peu près de même en les comparant aux Trade-Unions en Grande-Bretagne qui, dans leur ensemble, représentent une grande puissance économique et politique.

Il va sans dire que nous avons en même temps indiqué les raisons de ce phénomène, raisons qui se trouvent en rapport étroit et direct avec les circonstances générales économiques et politiques de notre pays. Par contre, nous pouvons constater qu'en majeure partie nos fédérations syndicales peuvent se comparer sans crainte aux organisations syndicales des pays latins, même à celles des Pays-Bas, de la Belgique et de l'Autriche-Hongrie. Le résultat d'une pareille comparaison serait encore plus à notre avantage si on l'étendait aux sacrifices financiers des membres.

En *Belgique,* l'organisation centrale nationale des syndicats engloba en 1910 plus de 102,000 syndiqués. Ceux-ci versent ensemble à leurs organisations syndicales une somme de cotisations qui ne dépasse guère les trois quarts de la somme totale des cotisations versées par les 75,000 syndiqués affiliés à l'*Union suisse des fédérations syndicales.*

En *Italie,* la « Confederazione generale del Lavoro » compta près de 300,000 adhérents en 1910. La somme totale des recettes des fédérations syndicales italiennes se montait à 510,000 lires pour l'année 1910, pendant que pour la même année les 20 fédérations syndicales affiliées à notre Union suisse annonçaient une recette totale de 1,452,226 francs pour un ensemble de 64,000 membres. Ainsi, pour un nombre cinq fois plus élevé de syndiqués, les fédérations syndicales en Italie n'ont encaissé en 1910 qu'un peu plus du tiers de la somme totale encaissée par l'ensemble des fédérations syndicales en Suisse.

En *France,* on estime à plus de 600,000 le nombre total des membres des organisations syndicales affiliées à la Confédération générale du Travail. Mais si nous sommes bien renseigné, les 600,000 camarades syndiqués en France ne verseraient guère plus de 1,200,000 francs de cotisations par année à leurs syndicats.

En *Suisse,* 21 fédérations syndicales affiliées à l'Union suisse ont encaissé en 1911 une somme de 1,879,311 francs au total, dont 1,560,000 francs pour cotisations ordinaires.

Quant aux recettes et aux cotisations perçues par chacune des fédérations, les tableaux I et II fourniront au lecteur tous les renseignements désirables.

La comparaison des chiffres indiqués au tableau II permet d'abord de constater une augmentation de 64,000 francs, en 1911, sur la somme totale des recettes de l'année précédente. Cela représente une proportion de 3,5 pour cent. En laissant de côté les chiffres concernant l'Union ouvrière suisse des établissements de transport; il reste une augmentation nette de 10,000 francs sur le montant des recettes de l'année 1910.

Dès que l'on compare les différents postes des recettes, on remarquera que l'augmentation minime des recettes de l'année précédente provient surtout du fait que les recettes par liste de souscription, pour *secours ou prêts reçus par d'autres organisations,* ont considérablement diminué.

Cela n'est pas un signe défavorable et s'explique par le fait qu'en 1911 les fédérations n'ont pas eu à soutenir de très longues luttes, les obligeant à demander des secours ou à contracter des emprunts auprès d'autres fédérations. Ce que nous venons de déclarer concerne également les *cotisations supplémentaires.*